



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 27 août 2021

Élections municipales partielles complémentaires les dimanches 19 et 26 septembre 2021 à Epuisay, Marolles, Villeneuve-Frouville

Les électeurs des communes d'Epuisay, Marolles et Villeneuve-Frouville sont convoqués le dimanche 19 septembre 2021 pour un premier tour de scrutin, en vue d'une élection municipale partielle complémentaire. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 26 septembre 2021.

Les déclarations de candidature sont obligatoires pour le 1er tour de scrutin. Elles seront reçues, les jours ouvrés :

- en sous-préfecture de Vendôme pour les candidats à l'élection d'Epuisay,
- en préfecture pour les candidats aux élections organisées à Marolles et Villeneuve-Frouville.

selon le calendrier suivant :

pour le 1^{er} tour :

- du lundi 30 août au mercredi 1^{er} septembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,
- le jeudi 2 septembre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

pour le 2^e tour :

- le lundi 20 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,
- le mardi 21 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Les déclarations de candidature seront rédigées sur un imprimé disponible sur le site Internet des services de l'État en Loir-et-Cher <http://www.loir-et-cher.gouv.fr> (Rubriques : Politiques publiques / Citoyenneté – Elections / Elections partielles / Imprimés dépôt de candidature).

Pour tout renseignement complémentaire, nous invitons les candidats à contacter :

- la préfecture – bureau des élections et de la réglementation au 02.54.81.56.20 ou à l'adresse suivante : elections@loir-et-cher.gouv.fr
- la sous-préfecture de Vendôme au 02.54.73.57.08

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41